



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de CHARS
Séance du 13 Novembre 2023

23-2023

OBJET : Adhésion au Syndicat Intercommunal d'Assainissement Autonome –
Commune de Banthelu

Présents : 15

Evelyne BOSSU	Xavier BACHELET	Ariane MARTIN
Nicolas BELANGÉ	Agnès AGLAVE-LUCAS	Jean-Pierre BAZIN
Sébastien RAVOISIER	Sheila DEPUILLE	Pierre-Antoine DHUICQ
Patricia CHAILLOU-LEPAREUR	Sylviane LEPAPE	Gérard GENNISSON
Nathalie GROM	Vincent DELCHOQUE	Nicolas PRIOUX

Absents et procurations : 4

Sandrine LHORSET	excusée	-
Carole BOUILLONNEC	excusée	
Philippe CHAUVET	Pouvoir à	Nathalie GROM
Caroline BOURG	Pouvoir à	Nicolas BELANGÉ

Le Président a ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé en conformité avec l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du conseil. Monsieur Bazin Jean-Pierre est désigné pour remplir cette fonction.

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu l'arrêté préfectoral N° 389 du 13 novembre 1998 créant le Syndicat Intercommunal d'Assainissement Autonome

Madame le Maire donne connaissance à l'assemblée :

- de la demande d'adhésion au Syndicat Intercommunal d'Assainissement Autonome de la collectivité suivante :
 - BANTHELU (par délibération du 16 mars 2023)

Et de l'acceptation de ladite adhésion par le comité syndical réuni le 5 avril 2023.

et après en avoir délibéré,

DECIDE D'ACCEPTER

- l'adhésion au Syndicat Intercommunal d'Assainissement Autonome de la collectivité suivante :
 - BANTHELU

Certifié exécutoire
compte tenu de la transmission
en sous-préfecture, le
et de la publication, le ...

À CHARS, le 13 Novembre
Evelyne BOSSU,
Maire,

